

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 20 juillet 2020, tenue à huis clos, par vidéoconférence, en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois, suivant l'arrêté 2020-29 du 26 avril pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Philippe Mercier (Quartier 1, Ruitier)
Madame la conseillère Lucille Robert (Quartier 2, Sweetsburg)
Madame la conseillère Marie-France Beaudry (Quartier 3, Vilas)
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier (Quartier 4, Bruck)
Monsieur le conseiller Yvon Pepin (Quartier 5, Davignon)
Monsieur le conseiller Daniel Marcotte (Quartier 6, Fordyce)

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse suppléante Marie-France Beaudry.

Est absente : madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont également présents :

Madame Julie Lamarche, OMA, greffière
Monsieur Claude Lalonde, ing., directeur général
Madame Josée Tassé, CGA, trésorière
Monsieur Marc-Antoine Dunlavey, urbaniste, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement

Ouverture de la séance

À 17 h 30, madame la mairesse suppléante Marie-France Beaudry constate le quorum et déclare la séance ouverte.

343-07-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 6.1 PIIA 2020-036 / 518, rue Principale
- 7.1 Autorisation de dépense – Travaux de mise aux normes de la digue Mitch-Bédard, Phase 1
- 7.2 Autorisation de dépense – Travaux de pulvérisation et de pavage (diverses rues)
- 7.3 Autorisation de dépense – Travaux de planage et de pavage d'une partie de la rue Sud (entre Rivière et Principale)
- 13.1 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

***Déclaration
d'intérêt :***

À 17 h 31, Monsieur le conseiller Philippe Mercier déclare qu'il y a apparence de conflit d'intérêt quant au présent sujet, il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette question.

344-07-2020 **PIIA 2020-036 / 518 rue Principale**

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 4 juin 2020;

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'approuver la demande de PIIA 2020-036 relative à la propriété sise au 518 rue Principale, lot 3 355 762 du cadastre du Québec, de manière à permettre la réfection des façades du bâtiment commercial.

Le tout tel qu'apparaissant aux plans et documents portant le titre « PIIA 2020-036 / 518 rue Principale », datés du 4 juin 2020, et soumis au soutien des présentes.

La présente autorisation est valide pour une durée de 3 ans maximum à compter de ce jour. À défaut pour le demandeur d'avoir complété la demande d'un certificat d'autorisation (permis) avant ce délai, la présente autorisation devient caduque.

Condition : La présente autorisation ne permet pas une aire dédiée pour un usage de service au volant.

Adoptée à l'unanimité

À 17 h 32, monsieur le conseiller Philippe Mercier reprend part aux délibérations.

345-07-2020 **Autorisation de dépenses –Travaux de mise aux normes de la digue Mitch-Bédard, Phase 1**

Considérant que les dépenses ont été prévues au programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 (PTI) adoptée le 16 décembre 2019;

Considérant les différents besoins de procéder aux travaux de la mise aux normes de la digue Mitch-Bédard;

Considérant l'estimé de coût préparé par le Service des infrastructures et des immobilisations le 16 juillet 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Appuyé de monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

D'autoriser une dépense estimée à 347 000 \$ taxes nettes pour les travaux de mise aux normes de la digue Mitch-Bédard phase #1, tel que décrit dans l'annexe A soumis au soutien des présentes.

Que les deniers requis aux fins de cette dépense soient puisés à même le règlement 1877 et que le terme de cet emprunt soit fixé à 15 ans.

Adoptée à l'unanimité

346-07-2020

Autorisation de dépense - Travaux de pulvérisation et de pavage (diverses rues)

Considérant que la dépense a été prévue au programme triennal d'immobilisations 2020 (PTI) adopté le 16 décembre 2019;

Considérant que des travaux de pavage sont nécessaires sur diverses rues de la municipalité afin de maintenir un niveau de service acceptable et sécuritaire pour les usagers;

Considérant qu'une partie des travaux sera réalisée en régie interne;

Considérant l'estimé de coût préparé par le Service des infrastructures et immobilisations le 14 juillet 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Mercier

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'autoriser une dépense estimée à 241 000 \$ taxes nettes pour divers travaux de pulvérisation et de pavage dans diverses rues, tel que décrit à l'annexe A soumis au soutien des présentes.

De puiser les deniers requis aux fins de cette dépense à même le règlement d'emprunt 1884 et que le terme de remboursement de cet emprunt soit fixé à 10 ans.

Adoptée à l'unanimité

347-07-2020

Autorisation de dépense – Travaux de planage et de pavage d'une partie de la rue Sud (entre Rivière et Principale)

Considérant qu'une aide financière en vertu du Programme d'aide à la voirie locale, volet des projets particuliers d'améliorations par circonscription a été accordée pour l'amélioration ou la construction de routes municipales;

Considérant que le tronçon de la rue du Sud, entre les rues Rivière et Principale, répond aux critères d'admissibilité des travaux;

Considérant l'estimé de coût préparé par le Service des infrastructures et des immobilisations le 9 juillet 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

D'autoriser une dépense estimée à 90 100 \$ taxes nettes pour des travaux de planage et de pavage d'une partie de la rue Sud (entre Rivière et Principale), tel que décrit dans l'annexe A soumis au soutien des présentes.

Que les deniers requis aux fins de cette dépense soient puisés à même la subvention d'un montant maximale de 38 000 \$ provenant du Programme d'aide à la voirie locale, volet des projets particuliers d'améliorations par circonscription ainsi que par une affectation du fonds d'administration générale.

Adoptée à l'unanimité

Aucune période de questions ne fut tenue considérant que la séance a été tenue à huis clos par vidéoconférence, en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois, suivant l'arrêté 2020-29 du 26 avril pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

348-07-2020

Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de madame la conseillère Marie-France Beaudry

Et résolu :

De lever la présente séance à 17 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Marie-France Beaudry, mairesse suppléante

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.